



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Secret-defense-le-nouveau-scandale>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°23 > **Secret défense : le nouveau scandale du nucléaire**

1er décembre 2003

Secret défense : le nouveau scandale du nucléaire

Non, vous ne rêvez pas. Depuis l'été 2003, s'intéresser au nucléaire est devenu totalement illégal :

- L'arrêté du 24 juillet 2003 classe en effet la quasi totalité de ce qui concerne le nucléaire sous le sceau du secret défense. Le non respect de ce texte fait encourir à celui qui le transgresse des peines allant jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende !

- Le décret du 8 septembre 2003 vient enfoncer le clou concernant la gestion des conséquences d'un accident nucléaire : le secrétaire du comité interministériel de gestion de crise serait le secrétaire général de la défense nationale !

Ces textes placent la France au même niveau démocratique que la Biélorussie qui peut impunément emprisonner le professeur Youri Bandajevsky dont le seul crime est d'avoir informé les populations des graves dangers qu'elles continuent à courir, plus de dix-sept ans après la catastrophe de Tchernobyl.

Circulez y'a plus rien à voir : la transparence sur le nucléaire promise en France depuis des années est morte et enterrée avant même d'avoir vu le jour.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui fédère plus de 650 associations, a mis au jour ces derniers mois des informations capitales :

- centrales nucléaires françaises inadaptées aux risques sismiques. Pire : EDF a été prise la main dans le sac à falsifier des données sismologiques.
- fonctionnement illégal de la centrale du Blayais qui, depuis plusieurs mois, pompe et rejette l'eau dans la Gironde et ceci en l'absence totale d'autorisations.
- rejets illégaux d'eau trop chaude par de nombreuses centrales nucléaires pendant la canicule de cet été,
- document confidentiel défense qui montre que le nouveau réacteur nucléaire EPR, dont le gouvernement veut annoncer prochainement la construction, ne sera pas plus susceptible que ses prédécesseurs de résister à un attentat suicide du style de celui du 11 septembre.

- mesures de restriction budgétaire par la direction d'EDF pour préparer la privatisation qui, contrairement au discours officiel, remettent en cause la sûreté nucléaire. La maintenance étant assurée par des sous-traitants, la sécurité des centrales et des ouvriers laisse à désirer.

- trains et transports routiers de déchets nucléaires qui traversent la France, y compris les grandes villes, sans que les populations et les élus n'en soient informés, et sans que les conditions de sécurité ne soient réunies.

En révélant ces informations, le Réseau « Sortir du nucléaire » a jeté de nombreux pavés dans la marre médiatique. On ne compte plus le nombre de fois où nos informations ont été reprises sur de très nombreux médias (TV, presse, radios).

A travers ces décrets liberticides, le gouvernement n'a pas pour objectif d'assurer la sécurité nucléaire mais bien d'étouffer l'expression citoyenne des associations et d'enfouir définitivement, outre les déchets nucléaires, toute idée de transparence : en effet, si cette dernière était mise en œuvre, le nucléaire n'en aurait plus pour longtemps à vivre !

Soyez rassurés : le Réseau « Sortir du nucléaire » a décidé de passer outre les décrets gouvernementaux et de continuer à agir pour faire éclater la vérité. Nous comptons sur vous pour gagner ce combat... et sortir de l'âge du nucléaire.

Stéphane Lhomme

Comme 50 associations ou syndicats, signez la pétition nationale pour l'abrogation du secret défense, pétition disponible sur : www.criirad.com ou en envoyant une enveloppe timbrée à : Criirad, 471, avenue Victor Hugo, 26000 Valence